



## Inauguration de la restauration des remparts



L'exposition Lascaux 1,2,3,4  
page 4



Saint-Aulaye labellisée  
« Petites cités de caractères » p. 5



Inauguration du Point Accueil Jeunes  
page 6

## Saint-Aulaye : la mise en valeur de son patrimoine récompensée



Les inaugurations qui ont eu lieu le 27 juin ont permis de mettre en lumière le travail réalisé depuis plusieurs années. Petit à petit, les pièces du puzzle se mettent en place pour rendre Saint-Aulaye toujours plus attractif, lutter contre la morosité et nous donner les moyens d'affronter sereinement l'avenir. Toutes ces réalisations, communales ou intercommunales, sont complémentaires.

L'objectif recherché étant d'offrir ce qu'une famille qui veut s'installer en zone rurale trouve ce qu'elle est en droit d'attendre : un cadre de vie de qualité, des services publics, des services à la personne, des commerces, des infrastructures de sports ou de loisirs, des lieux et des manifestations culturels, des associations nombreuses, bref, un ensemble dynamique et innovant comme l'ont souligné les intervenants.

Le Label « Petites Cités de caractère » vient comme une reconnaissance du travail accompli de mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.

L'exposition « Lascaux 1,2,3,4 », qui représente une grosse opportunité d'attractivité pour Saint-Aulaye, se tiendra du 11 juillet au 30 août. Elle permettra aux visiteurs de découvrir Saint-Aulaye et donc, pour une partie, de fréquenter les commerces et les restaurants.

La restauration des remparts est terminée. Les travaux ont été bien réalisés techniquement, et dans les délais. Je remercie tous les donateurs eulaliens qui montrent l'attachement qu'ils ont pour leur patrimoine.

Je salue l'arrivée de M. Jean-Louis Adam et sa famille à l'Hôtel-Restaurant du Champ de Foire ainsi que la réouverture de la crêperie de l'impasse de la Muscadière, aux pieds des remparts, et je leur souhaite beaucoup de réussite.

Depuis le dimanche 5 juillet, qui a officialisé l'attribution de la Félibrée 2016 à Saint-Aulaye, nous sommes donc dans l'organisation de cette grande fête culturelle occitane qui rassemble toutes les communes du Pays de Saint-Aulaye autour de ce projet fédérateur et convivial. Vive la Félibrée 2016 !

Le Maire,  
Vice-Président de la Communauté de Communes,  
Yannick LAGRENAUDIE

**Equipe de Rédaction :** Yannick Lagrenaudie, José De Almeida, Jean-Louis Dumontet, Jean-Michel Eymard, Nelly Garcia, Suzanne Marty, David Dessaigne, Jacky Jaulin, Elisabeth Rouquette, Magali Joseph-Joubert, Pauline Fernandez, Nathalie Dupré, Aline Grange, Eric Varin, Robert Denost.

**Secrétaire de Rédaction :**  
Marie-Eva Doublet.

**Directeur de publication :**  
Yannick Lagrenaudie.

**Photos :** Municipalité de Saint-Aulaye.

**Création, mise en page et impression :**  
Studio KEVART 06.82.23.29.15

Dépot légal : à parution.  
Sous réserve d'erreurs typographiques.

**Services communaux sous la direction de Michel Bordas :**  
**Administratif :** Laurence Mercier, Marie-Claire Crassat, Nathalie Devaure, Myriam Goubier, Muriel Levezuel et Marie-Eva Doublet.

**Techniques :**  
Responsable J.C. Landrodie, Responsable adjoint A. Delage, N. Versavaud, G. Cluzeau, G. Laval, F. Joubert, G. Rabat, Marc Beslay.  
CAE : Jacky Goreau.



## ■ ACCUEIL DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

**Téléphone : 05.53.90.81.33**

**www.saint-aulaye.com**

Courriel : **mairie-staulaye@voila.fr**

## ■ VOS ÉLUS VOUS RECOIVENT

Le maire, **Yannick LAGRENAUDIE**,  
tient une permanence à la mairie  
le lundi de 14 h à 16 h,  
le jeudi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous.

**Les permanences assurées  
par les adjoints :**

**Jean-Michel EYMARD**

le mardi de 10 h à 12 h.

**Nelly GARCIA**

le mercredi et le vendredi de 10 h à 12 h.

**Jacky JAULIN**

le lundi et le jeudi de 10 h à 12 h.

**Magali JOSEPH-JOUBERT**

le lundi de 10 h à 12 h  
et le vendredi de 14 h à 16 h.

Ce bulletin est distribué dans toutes les boîtes  
aux lettres. Si vous ne le recevez pas,  
signalez-le au service information

**05.53.90.81.33**

# Sommaire

## n°20

- 2** LE MOT DU MAIRE
- 4** OPÉRATIONS COMMUNALES  
*Fleurissement : vos rues en fleurs !*  
*Aménagement du Parc du Lavoir : la suite*  
*Exposition Lascaux 1,2,3,4*  
*Saint-Aulaye labellisé « Petites Cités de Caractère »*  
*Inaugurations*  
*La Félibrée à Saint-Aulaye en 2016*  
*Une mutuelle communale à Saint-Aulaye*  
*La fête à l'accueil de loisirs*  
*De nouveaux aménagements  
pour une nouvelle saison touristique*  
*Noces d'or*  
*Inscriptions à l'école maternelle*
- 9** CONSEILS MUNICIPAUX  
*Compte-rendu du 23 janvier 2015*  
*Compte-rendu du 27 février 2015*  
*Compte-rendu du 3 avril 2015*  
*Compte-rendu du 22 mai 2015*
- 14** VIVRE ENSEMBLE  
*Ramassage des ordures ménagères : Suite*  
*La Croix-Rouge vous accueille*  
*Les permanences*  
*Un grand rappel des règles de savoir vivre*  
*Horaires mairie*  
*Plan canicule 2015*  
*Où faire son passeport ?*  
*Mise en place d'un site internet pour les personnes âgées*
- 17** QUOI DE NEUF EN VILLE ?  
*Musiques Epicées : 20 ans*  
*Ca bouge au cinéma Le Studio !*  
*Réouverture de l'Hôtel restaurant du Champ de Foire*  
*Participez à la surveillance du moustique tigre*  
*Le retour du S.A.S.*  
*La Conciergerie Rurale déménage*
- 19** VU DANS LA PRESSE  
*96e édition de La Félibrée pour La Douze*  
*Un nouveau photographe*  
*D'étranges lectures à l'accent russe*  
*Un nouveau projectionniste*  
*La retraite du docteur Triaud*
- 21** RETROSPECTIVE  
*Fête communale de mai*  
*Soirée théâtre avec la coopérative scolaire*  
*Foire de la Latière les 30 avril et 1er mai*  
*Le défilé du 14 juillet*  
*Vernissage de l'exposition Lascaux 1,2,3,4*
- 23** LE CARNET  
*A vos agendas !*  
*Etat civil (jusqu'au 27 juin 2015)*

## ■ Fleurissement : vos rues en fleurs !

Dans le bulletin municipal n°19, vous avez pu découvrir le projet des rues fleuries dont la première étape s'est concentrée sur la rue des Fours Banaux et la rue des remparts. Rosiers, achillées et Gauras nous fournissent de semaines en semaines un véritable tableau chromatique qui, nous l'espérons, égayent vos journées et permettront de faire reconnaître notre village comme encore plus agréable d'y vivre et de s'y promener. L'été venant et ses fortes températures, l'arrosage prend la place des travaux de plantations. Mais dès la fin de l'année de nouveaux travaux seront entrepris pour continuer le fleurissement de nos ruelles. Et n'oubliez pas de passer par le passage de l'Auberge du Petit Paris car ce passage piéton s'est paré de ses plus belles fleurs pour la saison.

Dans vos commerces et sur nos supports de communication, vous avez pu prendre connaissance du Concours des Maisons Fleuries. Nous sommes à l'heure actuelle à une dizaine de participants.

Si toutefois vous n'avez pas eu l'occasion de vous inscrire, n'hésitez pas à vous rendre en Mairie pour le faire.



Vos rues en fleurs.



La haie bocagère.



Un lieu calme et de repos.

## ■ Aménagement du Parc du Lavoir : la suite

Tout d'abord nous souhaitons vous remercier pour être venus aussi nombreux à l'occasion de l'après-midi festive qui s'est déroulée le 11 avril. Les travaux de plantation sont terminés pour la saison. Vous pouvez aller découvrir la haie champêtre, le bosquet, la truffière, le potager conservatoire et la cabane vivante. Ce patrimoine vivant n'est qu'un prélude aux travaux qui s'y grefferont d'année en année pour vous procurer un espace agréable en toute saison.

Dans le cadre de ce projet à l'initiative citoyenne, une association de jardiniers est en train de voir le jour. Une

dizaine d'Eulaliens enthousiasmés par le projet ont participé aux premiers ateliers de jardinage au potager conservatoire. Si vous souhaitez venir échanger, jardiner et apprendre dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.

En vous souhaitant un été agréable et fleuri, et en remerciant sincèrement et chaleureusement tous les administrés qui nous ont aidé par quelque moyen que ce soit.

Vos jardiniers, Gauthier Laval et Pierre Marceteau

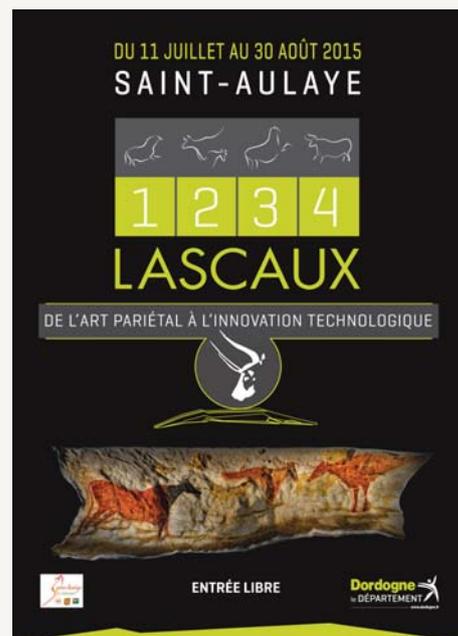
## ■ Exposition Lascaux 1,2,3,4

J'avais suggéré en début d'année 2015 au Président Cazeau de mettre en place une exposition itinérante de Lascaux pour les communes qui en feraient la demande. Ma demande a été acceptée et reprise par l'actuel président, Germinal Peiro.

Nous avons donc la chance d'accueillir tout l'été (du 11 juillet au 30 août) l'exposition 1,2,3,4 consacrée à la grotte de Lascaux. C'est une formidable opportunité qui nous permettra d'accueillir de nombreux visiteurs qui découvriront Saint-Aulaye sous un angle particulier. En effet, l'exposition se tiendra dans 6 lieux différents ce qui permettra ainsi de circuler dans le bourg en suivant un itinéraire balisé.

A la mairie, dans la **salle des mariages**, se tiendra une présentation de Lascaux 3 avec 8 portes (visuels sur Lascaux) situées dans le parc. Dans le **four banal**, il y aura des enregistrements sonores des inventeurs de la grotte et des photos et des articles de presse seront présentés sur le parapet de la rue des remparts. Dans le **parc du lavoir**, des silhouettes d'animaux peints sur les parois (chevaux, cerfs, taureaux,...) seront placés dans la végétation. La **salle de l'Horloge** sera consacrée à Lascaux 4, le Centre international de l'Art Pariétal. Dans l'**office de tourisme**, on pourra admirer une collection de silex taillés. Sur la **place Pasteur**, 4 tables pédagogiques et chronologiques seront installées. Dans le **musée du Pastel**, dédié à Lascaux 2, il sera présenté des œuvres de Monique Peytral qui ont été utilisées pour la conception et la fabrication de Lascaux 2.

Le vernissage de l'exposition est prévu à 18h le lundi 13 juillet dans le parc de la mairie. L'exposition gratuite, est ouverte tous les jours de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 avec 2 visites guidées par jour.



## ■ Saint-Aulaye labellisé « Petites Cités de Caractère »

Le concept de Petites Cités de Caractère® est né au milieu des années 70 pour valoriser des communes, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.

Le projet des Petites Cités de Caractère® est, dans ces communes, de fédérer les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires.

Dans le respect de la Charte de Qualité nationale à laquelle elle se réfère, la commission d'homologation qui sélectionne et contrôle les Petites Cités de Caractère® est avant tout un tour de table qui se tient tous les trois ans ou tous les cinq ans à l'occasion duquel se rencontrent différents acteurs (STAP, DRAC, CAUE, Fondation du Patrimoine, Conseil Régional, Conseil Général, acteurs de la culture, acteurs du tourisme, ...) autour du projet patrimonial de la commune.

Ainsi, la commission d'homologation s'est réunie le 22 avril 2015 après-midi. Nous avons présenté le dossier de candidature de la commune au moyen d'un diaporama qui mettait en évidence les travaux réalisés et les objectifs poursuivis de mise en valeur du patrimoine bâti et paysager. Puis nous avons, avec le jury, effectué une visite de la cité. Nous sommes ensuite revenus à la mairie pour préciser certains points et répondre aux questions du jury qui a délibéré dans la foulée.

A l'issue, la **commission d'homologation a donné un avis favorable pour être commune homologuée**. Une commune homologuée doit être une commune de moins de 6 000 habitants, doit posséder au moins un bâtiment protégé au titre des monuments historiques. L'agglomération doit avoir un bâti



La réunion de la commission d'homologation du 22 avril a eu lieu à la mairie.

suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité, détenir un patrimoine architectural de qualité et homogène, et exercer ou avoir exercé des fonctions urbaines de centralité.

**Saint-Aulaye est la 1<sup>ère</sup> commune labellisée en Dordogne et en Aquitaine.** Cette marque, ce label a pris naissance en Bretagne et s'est élargi dans le centre et l'est de la France, ainsi qu'en Poitou-Charentes où sont labellisées notamment Aubeterre et Villebois-Lavalette.

**Ce label nous offre une exposition médiatique et touristique supplémentaire renforçant ainsi notre activité susceptible de générer au final des retombées économiques.**

## ■ Inaugurations



Les remparts restaurés par l'entreprise RMPB.

Le samedi 27 juin était une journée importante pour la commune avec 4 inaugurations venant ponctuer toute une série de travaux d'importance.

Le cortège était composé des membres du conseil municipal et des élus des communes voisines, des conseillers départementaux (JP. Lotterie et C. De Almeida) de la Députée et du Sous-Préfet de Nontron qui représentait le Préfet.

La première inauguration était le Point d'Accueil Jeunes réalisé par la Communauté de Communes qui possède la compétence. Ce fut l'occasion pour le maire, Yannick Lagrenaudie, en charge des affaires scolaires et de la jeunesse, de présenter les objectifs recherchés avec cette structure pour les jeunes de 12 à 18 ans. Alicia Landrodie, animatrice, a présenté les activités et le Président de la Caisse d'Allocations Familiales, qui a participé au financement du bâtiment est également intervenu pour souligner la complémentarité des actions réalisées à

Saint-Aulaye.

Le cortège s'est ensuite rendu à pied à la Maison de santé pluridisciplinaire, ce qui a permis de faire découvrir tous les aménagements réalisés en centre bourg. A la Maison de santé, Rémi Chaussade a présenté la réalisation du projet concrétisé aujourd'hui. Jacques Menut en charge des affaires sociales représentait Jacques Delavie, Président de la Communauté de Communes absent ce jour là.

Puis la restauration des remparts achevée a permis au maire de faire l'historique des travaux, de présenter les financements et de remercier tous les donateurs qui montrent leur attachement à la sauvegarde du patrimoine.

Les discours se sont tenus place Pasteur devant un nombreux public et un apéritif qui proposait des boissons locales et des amuse-bouches préparés par les conseillers(ères) municipaux(ales) ou leurs conjoints a conclu cette matinée unanimement appréciée.

### FINANCEMENT DES TRAVAUX DES REMPARTS

Cout total hors taxe de l'opération : 154 953,50 € (dont 136 198 € du marché de base et de mise en sécurité, 9 785,50 € de travaux complémentaires, et 8 970€ d'honoraires).

Les subventions maximales possibles ont été obtenues (80% du montant des travaux) : Etat, Département, Réserve Parlementaire.

L'appel aux dons (11 000 €) comprenant également la participation de la Fondation du Patrimoine et celle du Crédit Agricole, complète les subventions obtenues.

**Merci aux 42 donateurs, entreprises ou particuliers, eulaliens ou non, qui ont permis de réaliser la reconstitution de cet élément de notre patrimoine historique.**  
Les dons vont de 10 € en espèce à 5 000 € en chèque.

## ■ La Félibrée à Saint-Aulaye en 2016

Après une première réunion avec les responsables du Bournat du Périgord pour présenter les grandes lignes de cette magnifique manifestation occitane aux élus des communes voisines, une seconde réunion aura lieu en septembre pour entrer dans le vif du sujet.

Les dates officielles de la Félibrée sont les 1, 2 et 3 juillet 2016. Le vendredi est plus particulièrement réservé aux scolaires avec le soir un spectacle auquel ils participent. Le samedi matin se tient un marché fermier et la ville est fermée à 13 h. A partir de 15 h : ouverture officielle et animations diverses.

Le dimanche à 8h45, le maire remet les clés de la ville au Président du Bournat qui les confie à la Reine. S'ensuit le défilé des groupes et la messe à 11h. À 12h30 la taulada, à 15h la cour d'amour, à 21h le bal traditionnel.

De nombreuses personnes se sont déjà inscrites dans les commissions et nous les en remercions. La Félibrée suscite toujours beaucoup d'engouement et de ferveur, et c'est l'occasion de resserrer les liens entre les habitants et de passer des moments conviviaux pour organiser tous ensemble une grande et belle fête traditionnelle à Saint-Aulaye : la 97<sup>ème</sup> Félibrée du Bournat du Périgord.



Préparation de la Félibrée 1996, place du Champs de Foire (photo A. Carretero).

## ■ Une mutuelle communale à Saint-Aulaye

4,5 millions de français n'ont pas accès à une complémentaire santé. Précarité, isolement, pouvoir d'achat en baisse, pensions de retraite faibles, chômage, nombreux sont les facteurs qui font qu'une partie de la population n'a pas de mutuelle ou est couverte à minima. C'est un constat que nous faisons également dans notre commune.

Il n'est pas acceptable de voir que des gens, souvent des personnes âgées aux petites retraites, se privent d'une mutuelle ou abaissent leurs garanties santé pour un problème de coût. C'est pour cela que nous nous sommes rapprochés de l'association « Actiom » qui propose la mise en place de mutuelles communales à la demande des élus.

A l'heure actuelle deux mutuelles ont répondu à l'appel d'offres formulé par l'association : Miel Mutuelle et Pavillon Assurance, qui proposent, chacune, trois niveaux de garanties dont pour l'une un contrat obsèques. Une troisième mutuelle devrait rejoindre l'association Actiom.

Pour vous informer plus précisément nous vous convions à une **réunion publique** qui aura lieu le **jeudi 10 septembre à 18h30 à la salle des associations**. Ce temps de rencontre sera animé par M. Remond Berezowski, référent local de « Ma commune ma santé ».

Tous les eulaliens sont les bienvenus, nous espérons vous rencontrer nombreux pour répondre au mieux à vos préoccupations.



**Ma Commune Ma Santé**



Les enfants ont pu découvrir diverses activités dans la bonne humeur.

## ■ La fête à l'accueil de loisirs

Mercredi c'était la fête à l'Accueil de Loisirs de Saint Aulaye. Pour l'occasion, les enfants avaient fabriqué des guirlandes, un « chamboul'tout » et d'autres jeux. Les 25 enfants présents ce jour ont donc pu participer à plusieurs activités et profiter des beaux jours de l'été. Durant l'année de nombreuses activités ont été proposées telles que des ateliers scientifiques et de cuisine, des jeux sportifs dont une initiation au tennis, des sorties piscine, cinéma et bibliothèque, une boum de Noël, un jeu de piste et beaucoup d'autres.

L'accueil de loisirs rouvrira ses portes le mercredi 2 septembre. Les dossiers d'inscriptions seront distribués dans les écoles de Saint Aulaye et de Saint-Privat-des-Prés et pourront être retirés à la mairie de Saint Aulaye. Le programme d'activités sera visible sur le site de la mairie dans le courant du mois d'août. Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

*Alicia Landrodie, responsable de l'Accueil de Loisirs*

## ■ De nouveaux aménagements pour une nouvelle saison touristique

Le camping municipal a ouvert ses portes le 1er juin. Durant la période hivernale, des travaux d'accessibilité ont été effectués afin de favoriser l'ouverture du camping aux personnes handicapées (handicaps moteur, visuel, mental et auditif). Outre l'installation de bandes rugueuses sur les marches des locations, d'autocollants sur les portes vitrées, de peintures flashy sur le sol, ... la création de pentes douces pour chaque installation (bâtiment d'accueil, halle de rencontre, sanitaires, ...) a nécessité de gros aménagements. Toutes ces mises aux normes s'inscriront dans la présentation d'un dossier de demande de classement pour l'obtention du label Tourisme et Handicap dans les mois à venir.

Concernant les installations de baignades communales, le complexe aquatique sera ouvert du 4 juillet au 30 août tous les jours de 14h30 à 18h30, et la plage en bord de rivière sera surveillée de 15h à 18h chaque jour de la semaine. Des aménagements ont été réalisés sur le complexe aquatique : massifs de végétaux, cheminement piéton en bois et voiles d'ombrage permettent de rendre accueillant et confortable ce lieu de détente.

Enfin, nous rappelons que les animaux domestiques ne



Le cheminement en bois fait partie de l'un des nouveaux aménagements du complexe aquatique.

sont pas autorisés à pénétrer sur la partie ensablée de la plage par mesure d'hygiène, et doivent être tenus en laisse sur le périmètre de la base de loisirs.

## ■ Noces d'or

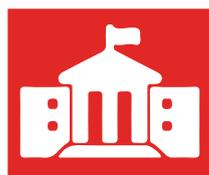
Les couples ayant 50 ans de mariage ou plus en 2015 voudront bien se faire inscrire à la Mairie pour la cérémonie des noces d'or.

## ■ Inscriptions à l'école maternelle

Les parents peuvent inscrire à l'école maternelle les enfants nés en 2012. Les enfants nés en 2013 seront inscrits dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire pour faire leur rentrée en septembre. Ceux nés après septembre 2013 pourront être inscrits jusqu'en décembre et feront leur rentrée en janvier 2016. Pour l'inscription en mairie il faut vous munir du livret de

famille, d'une carte d'identité ou d'une copie de l'extrait d'acte de naissance, et d'un justificatif de domicile.

La Communauté de Communes vous délivrera ensuite un certificat d'inscription qu'il faudra remettre au directeur de l'école. Les pièces à joindre au directeur sont les suivantes : le livret de famille, le certificat d'inscription et le document d'attestation des vaccinations obligatoires.



## ■ Compte-rendu du 23 janvier 2015

### Association « La Double en Périgord » - Présentation de l'association :

« La Double en Périgord » est habilitée par le Conseil Général à assurer l'animation de la Ferme du Parcot. Des membres de l'association viennent présenter, aux conseils municipaux des communes du département, l'association et les animations qui sont proposées, toute l'année, au profit des écoles et collèges ainsi que le programme des activités du premier trimestre 2015. La présentation au conseil municipal de Saint-Aulaye a été réalisée par Mme GAMBRO (secrétaire), M. MARION (chef cuisinier) et Mme REBIERE (guide-animatrice).

### Demande de révision du plan local d'urbanisme (P.L.U.) :

Suite à la mise en place du P.L.U., des bâtiments agricoles installés dans des zones naturelles ou agricoles à protéger ne peuvent pas être rénovés par les propriétaires. Pour permettre des travaux sur ces habitations le P.L.U. doit être révisé. Seules les parcelles actuellement bâties seront concernées par cette révision. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition.

### Avenant à la convention pour le local au 7, rue des Faux Christs :

Ce bâtiment étant mis en vente, il est proposé que le bail de location soit prolongé de trois mois et fasse l'objet de l'avenant suivant « La vente du bâtiment étant prévue la durée du bail est fixée à trois mois avec un préavis du bailleur d'un mois ». Le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition et donne pouvoir à monsieur le Maire pour traiter le dossier.

### Zone artisanale - bornage

Monsieur le Maire rend compte du bornage de la parcelle N°156 p (E), d'environ 9 000 m<sup>2</sup>, section ZS sise au lieu-dit « Petit Acaud ». Le coût de l'opération s'élève à 269,50€ HT. Par ailleurs, il informe les membres du conseil que l'acheteur souhaite acquérir la parcelle adjacente.

### Avenant au bail avec Arbor Services :

Pour permettre à la société Arbor-Aventure d'installer ses nouvelles activités son bail de location doit être modifié en conséquence. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition et donne pouvoir à monsieur le Maire pour traiter le dossier.

### Consultation sur le projet de modification du périmètre « Vallées de la Double » (Natura 2000) :

Le périmètre du site Natura 2000 « Vallées de la Double », qui concerne 28 communes du département, est en cours

de révision. Il est prévu le maintien de 4 500 hectares au lieu des 10 800 hectares actuels. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette révision.

### Travaux d'éclairage public - Remplacement de lanternes :

- Rue des Chênevières : coût 760€ HT dont 50% pris en charge par le SDE, à charge de la commune 380 € HT
- Rue du Moulin : coût 827 € dont 50% pris en charge par le SDE, à charge de la commune 413,50€ HT

### Redevance pour occupation du domaine public par des opérateurs de télécommunications :

Tarifs proposés pour 2015 : les lignes enterrées : 40,40 € du kilomètre et les lignes aériennes : 53,87€ du kilomètre. Propositions validées

### Fleurissement :

M. le Maire rend compte que Saint-Aulaye obtient un deuxième prix dans le concours Villes et Villages fleuris catégorie des Villes de 1 000 à 5 000 habitants. Le jury a conclu son compte-rendu par les remarques et suggestions suivantes : « Pour tous les membres du jury, Saint-Aulaye est une commune qui dispose d'un fort potentiel. Beaucoup de démarches pertinentes ont été entreprises pour améliorer le cadre de vie des habitants. Cependant, pour évoluer dans le concours, il est impératif de mener une réflexion sur la mise en place d'un futur plan de gestion efficace pour améliorer la qualité d'entretien des espaces. »

### Questions diverses

#### Contrat d'objectif :

M. le Maire informe le conseil municipal que le Conseil Général de la Dordogne a reconduit pour 2015 les aides accordées au titre du contrat d'objectif des communes du département. Les demandes de la commune concernent en priorité les travaux de réfection des remparts et l'acquisition d'un bâtiment pour abriter le musée du pastel.

#### Isolation des archives :

Pour garantir la conservation des archives communales la salle des archives doit être isolée thermiquement. Trois devis ont été demandés, seules deux réponses ont été reçues dans les délais. Il est proposé de retenir l'entreprise LANDRODIE pour un montant de 4 551€ HT. Proposition validée.

#### Personnel :

M. le Maire rend compte que deux agents communaux sont mis à la disposition de la communauté de communes dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et de la garderie. Une convention sera signée par M. le Maire et le Président de la Communauté de Communes.

## ■ Compte-rendu du 23 janvier 2015 (suite)

### E.R.D.F. :

M. le Maire informe les membres du conseil qu'ERDF procédera dans le courant de l'année 2015 à l'enfouissement de lignes électriques moyenne tension et que les transformateurs électriques situés au niveau de l'école élémentaire et du rond-point de la « Maison Carrée » seront démolis.

### Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) :

M. le Maire informe les membres du conseil que le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique a décidé d'attribuer, au titre du FISAC <sup>(1)</sup>, une subvention de 71 800€ à la commune de Saint-Aulaye au titre de l'aménagement du Bourg au profit des commerçants (Aménagement et stationnement Place Bremond, rue des Faux Christs etc...).

<sup>(1)</sup> Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a pour vocation de répondre aux menaces pesant sur l'existence des services artisanaux et commerciaux de proximité dans des zones rurales ou urbaines fragilisées par les évolutions économiques et sociales.

## ■ Compte-rendu du 27 février 2015

### Enfouissement des réseaux de télécommunication au lieu-dit « Les Granges » :

L'estimation des travaux s'élève à la somme de 10 390,26 € HT soit 12 468,31 € TTC, qui ne comprend pas les prestations de câblage et de dépose des réseaux existants que l'opérateur prend en charge. Les travaux sont prévus en mai-juin 2015.

### Installation téléphonique à la mairie - renouvellement du contrat de maintenance :

La Société PROCOMM propose de maintenir les installations de télécommunications de la mairie moyennant une redevance annuelle de 310 € HT (372 € TTC). La date d'effet est au 05/08/2015 payable à 30 jours. Le contrat a une durée de 3 ans. Il n'y a aucune opposition au sein du Conseil Municipal de maintenir le contrat avec PROCOMM.

### Bar-Restaurant de La Plage :

Le bail prenant fin le 28/02/2015, le bailleur actuel M. De Almeida Emmanuel souhaite le renouveler. Le bail a une durée de 9 ans, le loyer actuel est de 8 351,52 € à l'année et est réévalué en fonction de l'indice INSEE en vigueur. Le diagnostic immobilier a été réalisé et doit être communiqué à la mairie. M. De Almeida José quitte la séance à la demande de M. le Maire pour procéder aux discussions et au vote. Monsieur le Maire expose les éléments suivants : - le bien loué devra exclusivement être destiné à l'exploitation d'une buvette, snack et restauration. Le bailleur ne pourra exercer aucune autre activité commerciale.

- le loyer est payable annuellement le trente octobre de chaque année à la Perception de Saint-Aulaye. Le bailleur s'engage à fournir gratuitement au locataire l'eau servant aux bâtiments de la Plage. En compensation le locataire assure l'éclairage des WC publics et l'éclairage de la Plage. Le bailleur se réserve le droit d'organiser des manifestations ou de permettre à des sociétés locales (à l'exception de tout particulier) l'organisation dans l'enceinte du pré de la Plage cadastrées : section AC n°4, 135p, 136, 21, 18, 17, 16, 15, 14 et ceci après en avoir informé le preneur. Dans ce cas, un débit de boissons pourra être installé 5 fois par an.

- le locataire ne paiera pas la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et en compensation, il assure le nettoyage des ordures sur les parcelles indiquées. Le renouvellement du bail à M. E. De Almeida est voté à l'unanimité.

### Local « Auto-Ecole »

Concernant la rénovation et la mise aux normes de l'auto-école, 1 rue des Faux-Christs, quatre architectes ont été sollicités. Mme Roussarie et M. Georges ont décliné l'offre. Mme Bourdon (architecte du Point-Jeunes) a répondu pour un montant d'honoraires de 9% du coût des travaux, et 2 M. Delage (architecte de la Halle des sports du collège) pour un montant d'honoraires de 10%. Mme Bourdon est retenue.



### Foire de « La Latière » du 30 avril et 1er mai

- Convention d'occupation d'une halle Mme Blanc sollicite une convention pour occuper une halle dans le cadre de son activité café-restaurant. La commune consent une occupation saisonnière pour les foires de La Latière des 30 avril et 1er mai et le 2ème samedi de septembre. Mme Blanc pourra bénéficier de la halle et d'une extension montable dans les 8 jours précédant la foire et démontable dans les 8 jours suivant la foire aux conditions de 200 m<sup>2</sup> pour une somme de 300 € pour les foires. Cette autorisation d'occupation saisonnière est consentie pour une année soit pour 2015.

- Modification des tarifs Droit des plaçages :

• Forains : manège 3€/m<sup>2</sup> (avant 3,10€/m<sup>2</sup>), tir à la carabine, moins de 6 mètres : 20 €, plus de 6 mètres : 30 €.

• Gros animaux : 1€/tête (1,70/m<sup>2</sup>)

- Gardiennage Lagorce Sécurité a transmis un devis pour un montant de 3 016,33€ TTC avec la présence de deux maîtres-chiens. La facture de 2014 était de

## ■ Compte-rendu du 27 février 2015 (suite)

2 340,12€ avec un seul maître-chien. Après discussion, il est décidé d'assurer la surveillance avec un seul maître-chien. Un nouveau devis sera demandé à Lagorce sécurité. Monsieur le maire évoque les frais relatifs à la présence des gendarmes réservistes, mais n'ayant pas reçu la convention, cet échange sera repris au prochain Conseil Municipal.

- Animation de la foire Un animateur est retenu pour mettre en valeur toutes les activités de la foire. Le montant pour 2 jours est de 200 €.

- Dégagement des véhicules L'entreprise de travaux agricoles Chabanet est retenue pour un montant de 960 € TTC pour les 2 jours.

- Croix-Rouge Participation de la Croix-Rouge Française aux dispositifs prévisionnels de secours pour un montant de 1 475 € TTC.

- Toilettes sèches Location et gestion de 5 cabines pour les 2 jours pour un montant de 1 360 € TTC (1 320 € en 2014).

### **ALSH La Roche Chalais - Participation de la commune :**

Notre commune participe financièrement aux frais

d'accueil des enfants domiciliés sur notre territoire. Pour l'année 2014, quatre enfants ont fréquentés l'ALSH de LRC pour un montant total de 41 journées et uniquement pendant les vacances scolaires. La participation s'élève à 205 €.

### **Modification du PLU : honoraires URBAM**

L'agence Urbam procédera à l'étude et à la modification du PLU pour un montant de 4 399,20 € TTC.

### **Lotissement « Route de la Double »**

Mme Bourland Nicole demeurant à Cabouchère s'engage à acquérir le lot n°3 desservi par l'eau, l'électricité et le gaz d'une contenance d'environ 1532 m<sup>2</sup> au prix de 15 451,96 €

### **Demande du SIVOS :**

Certains points d'arrêt des transports scolaires ne sont pas toujours équipés de la signalétique nécessaire. Les équipements nécessaires sont donc commandés pour être placés dès réception (panneaux C6 et A13 a). Abris concernés : Chadirat, La Côte, le Pilier, Salomou, La Ganetie, La Barreyrie.

## ■ Compte-rendu du 3 avril 2015



# Budget

### **Vote des documents budgétaires :**

Les comptes administratifs, les comptes de gestion et les budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes ont tous été votés à l'unanimité.

### **→ BUDGET LOTISSEMENT « ROUTE DE LA DOUBLE »**

#### **Budget primitif :**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions suivantes :

#### **Section de Fonctionnement**

- Dépenses	:	66 591 €
- Recettes	:	66 591 €

#### **Section d'Investissement :**

- Dépenses	:	18 000 €
- Recettes	:	18 000 €

### **→ BUDGET CAMPING**

#### **Budget primitif :**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions suivantes :

#### **Section de Fonctionnement :**

- Dépenses	:	120 953,00 €
- Recettes	:	120 953,00 €

#### **Section d'Investissement :**

- Recettes	:	10 501,75 €
- Recettes	:	10 501,75 €

### **→ BUDGET CENTRALE ELECTRIQUE**

#### **Budget primitif :**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions suivantes :

#### **Section de Fonctionnement :**

- Dépenses	:	47 846 €
- Recettes	:	47 846 €

#### **Section d'Investissement :**

- Recettes	:	159 817 €
- Recettes	:	159 817 €

### **→ BUDGET LOCATIONS COMMUNALES**

#### **Budget primitif :**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions suivantes :

#### **Section de Fonctionnement :**

- Dépenses	:	339 946 €
- Recettes	:	339 946 €

#### **Section d'Investissement :**

- Recettes	:	99 108 €
- Recettes	:	99 108 €

## ■ Compte-rendu du 3 avril 2015 (suite)

### → BUDGET SERVICE D'ASSAINISSEMENT

#### Budget primitif :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions suivantes :

#### Section de Fonctionnement :

- Dépenses	:	245 009 €
- Recettes	:	245 009 €

#### Section d'Investissement :

- Recettes	:	1 048 362 €
- Recettes	:	1 048 362 €

### → BUDGET COMMUNE

#### Budget primitif :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions suivantes :

#### Section de Fonctionnement :

- Dépenses	:	1 671 740 €
- Recettes	:	1 671 740 €

#### Section d'Investissement :

- Recettes	:	1 261 884 €
- Recettes	:	1 261 884 €

N.B. : 650 000 € de subventions diverses dument obtenues sont à percevoir.

#### Continuité écologique :

Considérant l'obligation de réaliser une étude pour la restauration de la continuité écologique (réalisation sur les barrages de passes à poissons), le Conseil Municipal retient le cabinet NCA - Etudes et Conseils en Environnement pour un montant de 10 475 euros HT.

#### Vote des taxes locales :

Malgré la baisse des dotations de l'Etat (- 27 000 €), le Conseil Municipal a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux.

Les taux s'établissent, depuis la baisse de 6 % en 2008 de la façon suivante :

Taxe d'habitation	: 14,21 %
Taxe du Foncier bâti	: 15,81 %
Taxe du Foncier non bâti	: 85,73 %
C.F.E	: 19,46 %

ce qui donnera un total de recettes de 464 677 € pour 2015.

#### Convention portant adhésion au service Energies du Syndicat Départemental d'Electrification de la Dordogne :

L'adhésion au Service Energies du SDE 24 permettra de connaître la situation énergétique de l'ensemble de notre patrimoine communal (éclairage public, bâtiments communaux et véhicules municipaux). Les consommations de tous les équipements de la collectivité toutes énergies confondues seront recensées afin de les comparer avec des consommations de référence. Ainsi, les installations où des actions prioritaires sont à mettre en œuvre seront ciblées et différentes études énergétiques permettant

de réels gisements d'économies d'énergie préconisées. L'adhésion annuelle de notre commune au Service Energies est fixée par convention à 447 €. Cette adhésion comprend pour la 1ère année le bilan énergétique et pour les quatre prochaines un suivi énergétique complet.

#### Redevance d'occupation du domaine public par France Télécom :

1 432,76 € pour l'année 2014.

#### Foire de « La Latière » :

#### Convention avec la gendarmerie et assurance :

Le Conseil donne son accord pour la signature de la convention avec le groupement de gendarmerie départementale de la Dordogne à Périgueux pour la mise à disposition de la municipalité, pour la période du 30 avril et 1er mai 2015 inclus, d'un détachement de 10 militaires de la gendarmerie.

Le montant prévisionnel des dépenses s'élève à 4 951,48 € outre l'alimentation et l'hébergement des personnels.

Assurance du dispositif de sécurité (personnel et matériel) : 159,87 €.

#### A.L.S.H : remboursement par la Commune de Saint-Privat-des-Prés :

Le montant du remboursement des frais engagés par l'Accueil de Loisirs, au prorata du nombre de jours de présence des enfants de l'école de Saint-Privat-des-Prés, s'élève à 1 092,42 €, pour la période du 17 septembre au 17 décembre 2014.

## ■ Compte-rendu du 22 mai 2015

#### Assainissement collectif-extension des lagunes :

M. le Maire rappelle que la station d'épuration étant à saturation et en nette surcharge l'été avec le camping et la base de loisirs aquatiques qui accueillent plus de 400 personnes, une augmentation de la capacité de traitement est obligatoire.

Une nouvelle lagune, équipée de filtre à roseaux va donc être créée. Cela permettra de passer de 1080 équivalents-habitants à 1350 équivalents-habitants, avec une possible extension à 1800.

Le montant prévisionnel des travaux établi par le Cabinet

SAFEGE s'élève à 550 000 € H.T.

La commune pourra bénéficier de 2 subventions :

Agence de l'Eau (20 à 25 %) et Conseil Départemental 15 ou 25 % selon le prix du m3 traité.

La subvention est de 25 % lorsque le prix de la redevance annuelle est au moins égal à 250 €, ce qui n'est pas le cas actuellement (236 €).

Pour bénéficier de la subvention maximum, soit 25 % au lieu de 15 %, ce qui représente 55 000 € de différence, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour une augmentation des tarifs.

## ■ Compte-rendu du 22 mai 2015 (suite)



L'abonnement passera donc de 90 € à 92, 76 € par an et le prix du m3 de 1,16 € à 1,32 €.

M. le Maire rappelle que ces travaux lourds pour la commune (plus de 1 500 000 €) apporteront un service de meilleure qualité aux usagers et qu'ils sont réalisés pour plusieurs dizaines d'années.

Enfin, le prix moyen départemental de la redevance est de 270 €.

Le projet, la validation du prix et l'autorisation de démarrer les travaux sont approuvés à l'unanimité.

### **Changement de grade à l'ancienneté :**

- Nicolas Versavaud est proposé pour devenir adjoint

technique 1ère classe. Grégory Cluzeau et Frédéric Joubert sont proposés pour devenir adjoint technique principal 2ème classe.

- Prolongement du contrat de Mme Laurence Mercier. Mme Sophie Berry ayant prolongé son congé parental jusqu'au 28 novembre, la prolongation du contrat de Mme Mercier est proposée.

- Mme Francine Boivineau (Bibliothèque) dont le contrat s'achève au 30 juin 2015 est proposée pour un renouvellement du 1 juillet 2015 au 30 juin 2016.

- M. Jacky Goreau est proposé pour un renouvellement de son contrat du 26 juin 2015 au 25 juin 2016.

Toutes ces propositions sont votées à l'unanimité.

M. Varin demande s'il serait possible de réunir la commission du personnel pour évoquer les contrats du personnel.

M. le Maire demande à Mme Joseph-Joubert de réunir la commission dont elle est la présidente.

### **Camping - Logement du gardien**

M. le Maire propose un mois de loyer gratuit aux gardiens du camping en échange de travaux de peinture.

Une remise est proposée pour une étudiante désirant louer une hutte au mois de juin : 70 € la semaine au lieu de 90 €.

Les 2 propositions sont votées à l'unanimité.

### **Emprunts**

Compte tenu des travaux conséquents réalisés, en cours ou à venir, des subventions et du FCTVA à percevoir, M. le Maire propose 2 types d'emprunts auprès de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole.

### **DIVERS :**

#### **- Foire de La Latière :**

Compte tenu du mauvais temps (pluie toute la journée du 1er mai, le bilan financier de la foire est déficitaire d'environ 5 000 €.

La famille Favreau étant vendeuse de sa propriété, le Conseil Municipal émet la possibilité d'acheter les parcelles qu'elle utilise et qu'elle loue pour la foire.

#### **- Communes Nouvelles**

Dans le cadre de la réforme territoriale, l'Etat propose la création de Communes Nouvelles qui bénéficieront d'avantages financiers conséquents.

M. le Maire présente le projet et indique avoir envoyé un courrier pour une réflexion commune à toutes les

communes contigües au territoire de Saint-Aulaye.

Une première réunion est prévue le 27 mai avec les Maires de Puymangou et de Servanches.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **- Fusion des Centres Hospitaliers :**

Les 3 Conseils de surveillance se sont prononcés favorablement pour le siège de la Trésorerie de Saint-Aulaye

- **Mécanique du Périgord** souhaite acquérir une parcelle contigüe à celle qu'elle possède déjà.

- **Un producteur de fraises eulalien** demande à pouvoir vendre sa production sur le marché, ce qui est accordé.



## ■ Ramassage des ordures ménagères : Suite

On voit « fleurir » sur quelques trottoirs des sacs jaunes et noirs pendant toute la semaine, ce qui mécontente avec raison les voisins de ces parterres fleuris. Aussi il nous est demandé de rajouter dans plusieurs lieux des containers, ce qui a été fait à plusieurs endroits sans régler nécessairement le problème.

Les containers sont affectés prioritairement aux lieux où les camions bennes ne peuvent accéder n'ayant pas le droit de faire des marches arrière. Par exemple, place Cazenave, les containers doivent être principalement utilisés par les habitants de la rue Belhomme sachant que les autres habitants du quartier peuvent déposer leurs sacs sur le trottoir devant chez eux comme ils le faisaient avant l'installation des containers.

Nous vous rappelons également que les sacs jaunes ne doivent pas être sortis pas avant le lundi soir pour être ramassés le mardi matin et les sacs noirs, le mardi soir pour un ramassage le mercredi. Si tout le monde respectait ces consignes, cela éviterait de voir des tas de sacs à côté des containers dès le lundi matin comme sur la photo ci-dessous.

Pour encore plus de propreté, il est possible pour les



Les sacs débordent et créent des nuisances !

personnes ayant un jardin ou un peu d'espace, d'acquérir auprès du SMCTOM des containers noirs de 120 litres au prix de 20 € et des jaunes de 240 litres pour 29 € en le signalant à la mairie.



## ■ La Croix-Rouge vous accueille

Le centre de la Croix Rouge est situé dans la rue des Faux Christs. Il est ouvert les mardis et mercredis de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h. Trois domaines d'actions vous sont proposés :

- une boutique de vêtements et de bibelots
- une aide aux personnes en difficultés. Après une phase d'écoute et d'accueil, des aides ciblées sont mises en œuvre. L'aide alimentaire a lieu tous les 15 jours.
- la formation aux gestes de premiers secours.

Pour plus d'information vous pouvez contacter le **08 20 25 00 20** ou par mail à [al.riberac@croix-rouge.fr](mailto:al.riberac@croix-rouge.fr)

## ■ Les permanences

### > Centre Medico-Social de Saint-Aulaye

**Assistants sociales - 05 53 90 80 25**

Raphaëlle Merzeau - le jeudi matin sur rendez-vous

Morane Pomier - sur rendez-vous

**Référente insertion (RSA) - 05 53 90 80 25**

Myriam Sourp - sur rendez-vous

**Consultation de la Protection Maternelle Infantile (PMI) - 05 53 92 48 60**

Médecin - ½ journée par mois sur rendez-vous

Infirmière, Marie Croze - ½ journée par mois sur rendez-vous

Sage-femme, Sylvie Dupont (préparation à la naissance et à la parentalité / entretien prénatal précoce / conseil autour de la grossesse et la contraception) - sur rendez-vous

**Infirmière psychiatrique - 05 53 82 00 55**

Nathalie Ponceau - ½ journée par semaine

### > Maison des associations

**Info Droits** 05 53 35 34 03 - sur rendez-vous les lundi 7 septembre de 10h à 12h et lundi 2 novembre de 10h à 12h

**Pact Dordogne** 05 53 06 81 20 - le 2ème jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h

**Mission locale** 05 53 92 40 75 - les jeudis de 13h30 à 17h

### > Les conseillers départementaux

**Corinne De Almeida** 05 53 91 42 56

à la Mairie de Parcoul les lundis après-midi et vendredis matins

**Jean-Paul Lotterie** 05 53 80 30 07

à la Mairie de Montpon-Ménéstérol du lundi au vendredi sur rendez-vous

## ■ Un grand rappel des règles de savoir vivre



### **Tracteur tondeuse et autre matériel à moteur...**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 / les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h / les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. (Article 20 de l'arrêté préfectoral portant sur les bruits de voisinage)

### **Interdiction de fumer**

Il est interdit de fumer dans tous les lieux fermés ou couverts accueillant du public ou dans les lieux de travail tel que les établissements de santé, les écoles, les transports, les administrations, les commerces, ...

### **Animaux**

Il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne souillent pas le domaine public.

D'autre part, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toute les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit pour ne pas provoquer de nuisances sonores.

Enfin rappelons que les animaux sont interdits dans les établissements publics (Mairie, Salle des fêtes, La Poste, Trésorerie, ...) et les commerces alimentaires, à l'exception

des chiens-guides.

Enfin il est rappelé à tous les propriétaires de chien qu'ils sont responsables des dégâts que ceux-ci peuvent provoquer.

### **Feux de jardins**

L'incinération de déchets végétaux en tas dans les jardins situés à moins de 200 mètres des bois et forêts sont autorisées sans formalités, sous les réserves suivantes :

- le propriétaire ne pourra procéder à l'incinération qu'entre le lever du jour et le coucher du soleil
- le feu sera obligatoirement éteint le soir
- la mise à feu ne pourra pas intervenir si la force du vent entraîne des risques de propagations du feu (vitesse du vent supérieur à 20km/h). Rappelons que l'incinération de déchets non végétaux dans les jardins est formellement interdite.

### **Déchetterie**

Rappel des horaires de la déchetterie :

- du 1er avril au 31 octobre, le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 14h à 18h.
- du 1er novembre au 31 mars le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, et le samedi de 13h à 17h.



## ■ Horaires mairie

Les services administratifs vous accueillent du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

Nous vous rappelons que la Mairie est fermée le samedi matin.

## ■ Plan canicule 2015

Depuis l'été 2003, un plan national de prévention canicule est activé chaque année à partir du 1er juin et jusqu'au 31 août, pour les personnes âgées les plus isolées et fragiles particulièrement exposées en cas de hausse durable des températures. Vous pouvez bénéficier de deux mois de téléassistance gratuite (juillet-août) pour être mis en relation directe avec une centrale d'appels qui contrôlera un de vos proches. Pour tout renseignement contacter l'accueil de la mairie au 05 53 90 81 33.

## ■ Où faire son passeport ?



Le service passeport est géré par la mairie de Ribérac. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h et de 13h30 à 16h, et le samedi de 9h à 10h30.

Il est nécessaire de récupérer au préalable le dossier de demande de passeport à la mairie de Saint-Aulaye, ou de le télécharger via le lien suivant : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R1220.xhtml>

**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**  
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

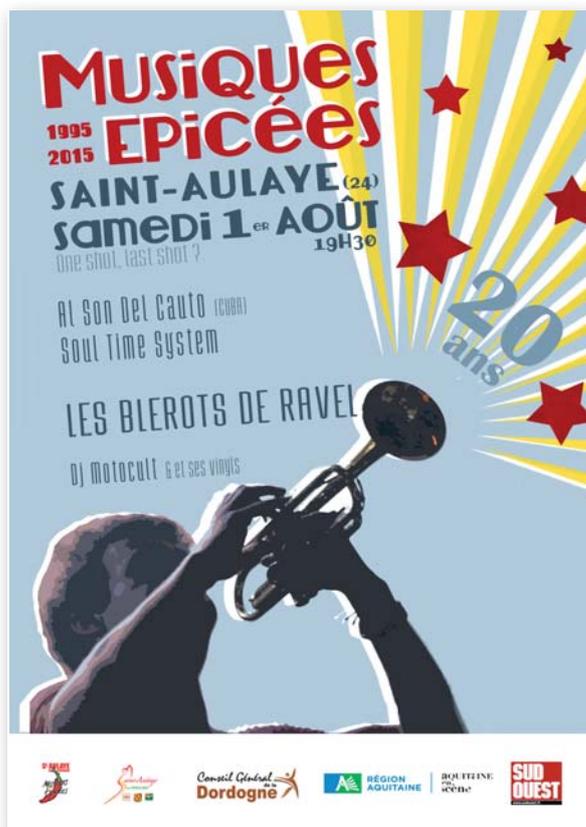
inpes  
Institut national  
de prévention  
et d'éducation pour  
la santé

## ■ Mise en place d'un site internet pour les personnes âgées



Un nouveau portail national d'information est disponible pour les personnes âgées et leurs aidants :

**[www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)**  
(ou par téléphone au 0 820 10 39 39, pour les personnes n'ayant pas accès à internet).  
Il permet de consulter les informations utiles comme les aides disponibles et les démarches à effectuer.



## ■ Musiques Epicées : 20 ans

Depuis 1995, l'association Swing In Eulalia organise les Musiques Epicées. Ce festival de musiques cubaines, rock festif ou reggae rassemble chaque année plusieurs milliers de personnes sur les terrasses du château de Saint-Aulaye.

Compte-tenu des mauvaises conditions climatiques depuis 2 ans, cette année sera une année de transition avec une seule soirée musicale. Venez nombreux fêter les 20 ans !

Nous vous donnons donc rendez-vous le **samedi 1<sup>er</sup> août** pour découvrir les groupes de la programmation du festival :

**Al Son Del Cauto** (musique cubaine)  
**Soul Time System** (rythm'n blues)  
**Les Blérots de Ravel** (rock festif)  
et **Dj Motocult & ses vinyles**.

Infos : plein tarif 15€ / tarif réduit 12€  
Renseignement : 05 53 90 63 74 / 05 53 90 81 33

## ■ Ca bouge au cinéma Le Studio !

Déjà 3 mois qu'un nouvel animateur-projectionniste a posé ses bagages au Cinéma ! Et déjà beaucoup de projets en route ! Tout d'abord, le nouveau rendez-vous mensuel Renc'Art & Essai, proposé tous les derniers lundis de chaque programme, il vous invite à venir voir un film défendu par l'association du Cinéma. Nous offrons le pot de l'amitié et une discussion ouverte est proposée après le film. Une formule qui pour sa première le 1<sup>er</sup> juin dernier a su plaire avec « En Équilibre ». Ainsi n'oubliez pas votre prochaine séance le lundi 27 juillet à 20h30 ! Cette fois-ci ce sera le dernier film de Guillaume Nicloux : « Valley of Love », le réalisateur du merveilleux : « L'Enlèvement de Michel Houellebecq ». Les soirées spéciales reviendront de plus belle. Pour son retour une soirée horreur début août. Les Ciné-débats prendront place bientôt traitant de sujets territoriaux, nationaux ou internationaux afin d'éclairer des thèmes divers et variés..

Dès la rentrée de septembre une pléthore de collaborations est prévue : en premier lieu d'un point de vue éducatif avec le collège et l'école et la maternelle, mais aussi détente avec des soirées en collaboration avec le Point Accueil Jeune, avec la nouvelle association Made in Eulalia, et avec d'autres hors territoire comme Le Tri-cycle Enchanté. Des journées en collaboration avec d'autres identités sont aussi prévues comme bientôt un événement sur le sport et la famille, une soirée avec les sapeurs-pompiers volontaires ou encore des projets communs avec des nouveaux venus : les photographes de chez « Yapasfoto ». Bien sûr le cinéma est un lieu à la disposition de tous et notre travail consiste aussi à

continuer et à renouveler nos propositions avec entre autres les EHPAD ou les comités de personnel.

### Quelques informations pêle-mêle

Nous travaillons sur un projet en rapport avec la Félibrée (en effet cette dernière prendra place à Saint Aulaye en 2016). D'autre part, nous avons le plaisir de travailler en partenariat avec la FEPIA (Fédération des Éditeurs et Producteurs Phonographiques Indépendants d'Aquitaine) pour vous proposer l'écoute d'artistes locaux en attendant votre séance, et même si cela vous plaît d'acheter des CD's ! A partir de Septembre, en collaboration avec le nouveau restaurant « La Table à Manger », nous vous proposerons des Ciné-Resto avec un repas et une place de cinéma pour 13€ !

Une réflexion est actuellement menée pour la rénovation du hall d'entrée du cinéma pour offrir un accueil plus chaleureux, quelques surprises vous attendent ! La création d'une enseigne est à l'étude.

Pour finir, en Septembre, le Prix Jean Lescure prendra place dans votre cinéma. Il s'agit d'un concours d'écriture de nouvelles liées au cinéma ! Pour plus d'informations concernant les modalités de participation vous pouvez aussi vous adresser à la Bibliothèque qui nous accompagne dans l'événement ! Ainsi plein de bonnes choses, mais une politique tarifaire qui ne change pas : 6€ en tarif plein et 4€ pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emplois et les retraités !

A bientôt dans votre salle !

## ■ Réouverture de l'Hôtel restaurant du Champ de Foire

Après quelques mois de travaux pour rafraîchissement, l'hôtel-restaurant du Champ de Foire est à nouveau ouvert. Les nouveaux gérants, M. et Mme Adam et leur fille Camille sont originaires de Savoie.

Les huit chambres de l'hôtel ont été réaménagées pour offrir un meilleur confort (éclairage, pose de moquette, installation de T.V. écran plat, ...), le but étant de proposer des chambres aux normes deux étoiles en vue d'un classement. La création d'une chambre pouvant accueillir des personnes handicapées est également à l'étude.

Pour le restaurant, la salle a été re-décorée dans les tons rouge et gris pour une ambiance chaleureuse, et une terrasse extérieure, derrière le bâtiment, a été aménagée. La cuisine proposée fait la part belle aux produits frais et locaux, avec le midi un menu composé de recettes diversifiées et originales. C'est une cuisine world-food qui mélange les saveurs locales à celles du monde.

Des animations seront programmées, notamment un concert le vendredi 31 juillet, et tout au long de l'année la retransmission des grands événements sportifs. Un pot de l'amitié sera organisé dans le courant de l'été, tous les eulaliens y sont invités.

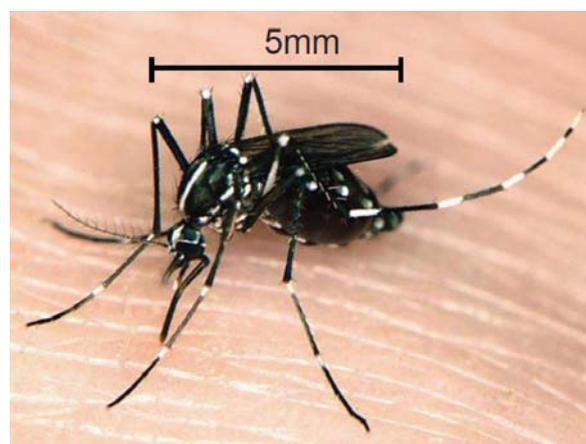


*La terrasse aménagée à l'arrière propose un lieu agréable et calme.*

Infos : wifi accessible en terrasse - menu à 13/14€ le midi - hôtel 05 24 14 80 62 - bar/restaurant 05 24 14 80 63

## ■ Participez à la surveillance du moustique tigre

L'Agence Régional de Santé (ARS) a réalisé un document pédagogique visant à informer le public. En Aquitaine, le moustique tigre a été localisé dans les départements voisins de Gironde et du Lot-et-Garonne. Ce n'est pas le cas de la Dordogne mais le département est sous surveillance. L'ARS compte sur les citoyens périgourdiens pour signaler la présence du moustique tigre via le site [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr). Ce site vous permettra d'identifier le moustique tigre (rayures noires et blanches sur le corps et les pattes, taille de 5 mm...). D'autre part, l'ARS nous informe qu'il est nécessaire de porter une attention particulière aux lieux où l'eau est stagnante ou les réservoirs qui sont propices au développement des moustiques.



## ■ Le retour du S.A.S.

Le club de football Saint-Aulaye Sport qui avait fusionné avec celui de La Roche-Chalais a retrouvé son nom. Afin d'attirer de nouveaux licenciés, une journée porte ouverte a été organisée le samedi 20 juin. Les entraînements et compétitions reprendront en septembre.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site [saint-aulaye-sports.footeo.com](http://saint-aulaye-sports.footeo.com).

## ■ La Conciergerie Rurale déménage

A compter du mois de juin, La Conciergerie Rurale ne se situera plus au 13 rue du Dr Lacroix.

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez joindre Chrystelle Bacquey au 06 52 54 92 13



La reine de la félibrée, Lucie Charrière, reçoit les clés de la ville.  
© Jean-Christophe Sounalet

SUD-OUEST, le 6 juillet 2015

## ■ 96<sup>e</sup> édition de La Félibrée pour La Douze

Sous un soleil de plomb, la 96<sup>ème</sup> édition de la grande fête occitane a attiré ce dimanche des milliers de personnes, venues célébrer l'Occitanie et les traditions.

**La prochaine édition, en 2016, aura lieu à Saint-Aulaye.**

SUD-OUEST, le 17 juin 2015 - Article et photo de J.L. SAVIGNAC

## ■ Un nouveau photographe

Jean-Christophe Sanz, photographe, et son épouse Geneviève ont ouvert en mai un studio, avec boutique, rue du Docteur-Lacroix, à Saint-Aulaye. Le nom de l'enseigne : Yapaphoto. Le professionnel travaillait à Bordeaux depuis 2000 dans le domaine de l'imagerie scientifique.

### Prestations à domicile

Installé dans la commune depuis quelques mois, le couple a acheté un local qui a été aménagé en studio. Ils y proposent des prises de vues, les photos d'identité et tirent les clichés sur place au format 10 x 15 cm. Ils enregistrent également tous types d'agrandissements qui sont traités à l'extérieur. Les photographes peuvent aussi réaliser des prestations à domicile, dans les établissements scolaires, les maisons de retraite et effectuent toutes sortes de reportages, dont les mariages. « La photo, c'est allier la passion au travail », glisse Jean-Christophe Sanz. Yapaphoto propose une banque d'images sur Internet. Les clients peuvent y découvrir les images et les commander en ligne.

Pour certaines manifestations, sportives ou non, les photographes peuvent aussi faire découvrir leur travail immédiatement sur place et effectuer des tirages sur le



« La photo m'a suivi toute ma vie », confie Jean-Christophe Sanz, ici près de son épouse Geneviève.

champ. Ils seront par exemple à la plage cet été avec un barnum. Enfin, les nostalgiques ne seront pas oubliés. On pourra acquérir en boutique des pellicules argentiques, des appareils jetables, etc.

Contact : 09 54 29 99 43.

SUD-OUEST, le 30 mai 2015 - Article et photo de J.L. SAVIGNAC

## ■ D'étranges lectures à l'accent russe



La soirée a été proposée par la bibliothèque départementale de prêt avec notamment Sophie Benech et Émilie Esquerré.

La bibliothèque de prêt de la Dordogne propose cette année la découverte d'un auteur russe contemporain, Iouri Bouïda, dans le cadre des Étranges Lectures. C'est dans la salle des associations qu'a été accueillie, jeudi 21 mai, la traductrice et éditrice du roman « Le Train zéro », Sophie Benech, qui a expliqué le contexte de lecture. La comédienne Émilie Esquerré a donné une lecture traduite en français : « Une gare perdue dans la Russie, dans la boue, le froid, les relents de chou et de vodka. Toutes les nuits un train passe. Nul ne sait où il va, ni d'où il vient... »

La soirée s'est conclue par des échanges avec les intervenants, une valse de Chopin interprétée au piano par le jeune Louis Peylet et un buffet de style russe.

SUD-OUEST, le 29 avril 2015 - Article et photo de J.L. SAVIGNAC

## ■ Un nouveau projectionniste

Le cinéma Le Studio accueille depuis quelques jours un nouveau projectionniste, Thomas Massessi, 24 ans, qui succède à Tony Lagarde. Il bénéficie d'un contrat d'un an.

Le jeune homme est originaire de Terrasson et a baigné dans la culture cinématographique. Après un BTS de gestion et protection de la nature, il a été « pion » à Terrasson pendant un an, et a lancé un club cinéma avec une dizaine de lycéens. Il a travaillé durant un an sur un court-métrage qui a été présenté au Festival des lycéens et des apprentis d'Aquitaine. Thomas Massessi a ensuite effectué son service civique au cinéma Rex de Brive, puis a été embauché à celui de Terrasson au poste de projectionniste.

Réalisateur d'un documentaire avec une camarade, il va présenter ce travail à l'automne. Il envisage de projeter trois films par semaine et de proposer les « Renc'art & essai », avec une séance mensuelle consacrée au cinéma d'art et essai. Il souhaite proposer également des ciné-débats sur la problématique du territoire.



Thomas Massessi travaille au cinéma Le Studio.

SUD-OUEST, le 7 avril 2015 - Article et photo de J.L. SAVIGNAC

## ■ La retraite du docteur Triaud

Adieu bobos et bronchiolites ! À peine soufflées ses 65 bougies le 12 mars, le docteur Jean-Paul Triaud, installé à Saint-Aulaye depuis 1977, a pris sa retraite au 1er avril. Il doit s'habituer à ne plus franchir la porte de son cabinet. « Je vais vivre et je vais profiter de mon temps libre pour voyager, bricoler, voir mes enfants et petits-enfants », confie le médecin.

Né à Angoulême, Jean-Paul Triaud a commencé ses activités dans la cité eulalienne en 1976, en qualité de remplaçant régulier, avant de s'installer définitivement dans le même cabinet un an plus tard. Bien connu dans la localité et au-delà, il se flatte d'avoir soigné quatre générations de patients. « Je soigne les arrière-petits-enfants de mes patients », glisse-t-il, en rendant un hommage appuyé à son épouse. « Je n'aurais jamais rien fait si ma femme ne m'avait pas aidé, en remplissant les fonctions de secrétaire médicale. »

Connu en tant que praticien, Jean-Paul Triaud l'est aussi pour son engagement bénévole au sein du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Aulaye. Il arbore les galons de commandant et la caserne, où il a vu « passer des générations de sapeurs-pompiers » ce qui représente sa seconde famille.



Le docteur Jean-Paul Triaud a exercé durant trente-huit ans à Saint-Aulaye.

## ■ En réseau

Par ailleurs, avec le docteur Rémy Chaussade, il a contribué à développer l'hôpital de Saint-Aulaye et a présidé la commission médicale d'établissement. En dernier lieu, Jean-Paul Triaud a participé à la création de la maison de santé pluridisciplinaire qui a ouvert il y a quelques mois. Compte tenu de l'imminence de son départ en retraite, il n'avait pas intégré le lieu, mais travaillait en réseau avec ses confrères. « À Saint-Aulaye, nous formons une équipe unie. Nous avons travaillé tous les quatre à une entente quasi parfaite, au bénéfice des patients », se flatte le médecin retraité. En se félicitant de l'arrivée prochaine d'un nouveau médecin à Saint-Aulaye dans les semaines à venir.

## ■ Fête communale de mai



*Le vide grenier organisé pour l'occasion a attiré les foules.*

Nous avons passé de très beaux moments lors de ces trois jours de fête et nous souhaitons retenir un mot : merci ! Aux adhérents pour leur implication, leur présence et leur enthousiasme durant ces trois jours, nous sommes fiers de les compter parmi nous ! Aux associations qui ont compris l'importance de s'investir pour dynamiser un village, elles ont compris qu'un village dynamique est un village qui vit ! Nous remercions donc : Eulalie Country qui répond toujours présent à nos manifestations pour une démonstration de country avec beaucoup de gentillesse, nous les remercions également pour leur participation à notre soirée de vendredi soir. Les associations sportives de judo et d'aïkido d'avoir répondu à notre appel en effectuant leur démonstration ; en raison de la météo incertaine et du manque de place, l'activité tennis a été annulée mais nous tenons à remercier la Présidente pour son enthousiasme et sa volonté de participer à cet après-midi sportif. Nous n'oublions pas l'association de pétanque et les organisateurs de la course cycliste (avec le soutien d'Eulalie Festif) pour leur participation traditionnelle à la fête locale. L'association Made in Eulalia pour son atelier de loisirs créatifs de vendredi après-midi. L'association Double-jeux pour sa présence à cette fête locale permettant ainsi à chacun de découvrir ou redécouvrir de nombreux jeux de société.

L'association Cinéma Le Studio pour sa présence et sa volonté de participer à ce rassemblement d'associations. La Société Musicale de Saint-Aulaye pour son accompagnement lors de la retraite aux flambeaux. Les deux associations de majorettes pour l'ouverture et la clôture de la fête (respectivement les Rochal'Twirl de La Roche-Chalais et la Société Musicale et majorette de Saint-Aigulin). Nous avons passé un très bon moment en leur compagnie et nous saluons leur courage et volonté pour donner le meilleur d'elles-mêmes pour nous offrir un beau spectacle. Merci aux annonceurs qui ont eu la gentillesse de répondre présent pour la publication de notre programme, sans oublier les forains pour leur gentillesse et leur présence. Merci aux photographes de Saint-Aulaye, M. et Mme Sanz, nouvellement installés au 44 Rue du Docteur Lacroix. Nous avons beaucoup apprécié leur présence durant ces trois jours de fête, témoignant ainsi de leur implication dans la vie du village. Merci aux services techniques pour leur écoute et leur aide à la préparation de cette fête et à la municipalité d'avoir offert un si beau feu d'artifice et pour son soutien. Merci aux eulaliens et à tous ceux qui ont participé aux activités proposées.

Le Comité des Fêtes

## ■ Soirée théâtre avec la coopérative scolaire

A l'occasion de la soirée théâtre organisée par la coopérative scolaire de l'école élémentaire, les membres de la coopérative et l'équipe enseignante remercient chaleureusement la troupe de Villeteureix d'avoir eu la gentillesse de jouer cette année encore une pièce au profit de la coopérative (La Perruche et le Poulet, de R.Thomas pour cette année), la municipalité, les services techniques pour leur aide précieuse, Michel & Mado Bréchoire et Marc pour leur aide et soutien, les parents pour la confection de gâteaux et crêpes et leur venue le jour de la représentation, sans oublier toutes les personnes présentes à cette soirée.

## Foire de la Latière les 30 avril et 1er mai



Les bovins, rois de la foire.



L'exposition de la fédération de chasse.

## Le défilé du 14 juillet



La société musicale et les sapeurs-pompiers à l'honneur.



Un public nombreux a partagé le verre de l'amitié sur la Place Pasteur.

## Vernissage de l'exposition Lascaux 1,2,3,4



La salle de l'horloge est dédiée à Lascaux 4.



L'ancien Président du Conseil Départemental Bernard Cazeau a été à l'initiative du projet du futur centre Lascaux 4 à Montignac.



## ■ A vos agendas !



### JUILLET

**11 juillet au 30 août**  
**Expo Lascaux 1,2,3,4**  
Différent lieux d'expo - 05 53 90 81 33

**Lundi 20 - 15h**  
**Pétanque - Challenge Jean Perrier**  
Boulodrome - 05 53 90 93 20

**Samedi 25 - Dès 18h**  
**Mairie - Marché médiéval**  
Centre bourg - 05 53 90 81 33

**Lundi 27 - 15h**  
**Pétanque - Challenge Jean Perrier**  
Boulodrome - 05 53 90 93 20

**Mercredi 29, Jeudi 30 et Vendredi 31**  
**Cricket - Initiation pour les jeunes**  
Terrain cricket à Chenaud - 05 53 91 32 57

### AOÛT

**Samedi 1er**  
**Swing in Eulalia - Musiques Epicées**  
Terrasses du château - 05 53 90 81 33

**Lundi 3 - 15h**  
**Pétanque - Challenge Jean Perrier**  
Boulodrome - 05 53 90 93 20

**Samedi 8 - Dès 18h**  
**Mairie - Marché nocturne**  
Centre bourg - 05 53 90 81 33

**Lundi 10 - 15h**  
**Pétanque - Challenge Jean Perrier**  
Boulodrome - 05 53 90 93 20

**Dimanche 16 - 14h30**  
**Népomucène - Thé dansant**  
Salle des loisirs - 05 53 90 85 51

**Lundi 17 - 15h**  
**Pétanque - Challenge Jean Perrier**  
Boulodrome - 05 53 90 93 20

**Lundi 24 - 15h**  
**Pétanque - Challenge Jean Perrier**  
Boulodrome - 05 53 90 93 20

**Lundi 31 - 15h**  
**Pétanque - Challenge Jean Perrier**  
Boulodrome - 05 53 90 93 20

### SEPTEMBRE

**Mardi 1er - 14h30**  
**Pétanque - Doublettes vétérans**  
Boulodrome 05 53 90 93 20

**Samedi 12 - Matinée**  
**Mairie - Foire de La Latière**  
La Latière - 05 53 90 81 33

**Mardi 22 - 14h30**  
**Pétanque - Doublettes vétérans**  
Boulodrome 05 53 90 93 20

## ■ Etat civil (jusqu'au 20 juin 2015)



**Décès :**  
**Marcelle ROLLAND**, le 3 avril  
**Clémentine MALLET**, le 23 avril  
**Huguette DESCOUT**, le 27 avril  
**Françoise NAVARRO**, le 14 mai  
**Bernard LEGARLANTEZECK**, le 23 mai

**Mariages :**  
**Grégoire BUGEON** et **Marie-Christine SEILLE**,  
le 20 juin  
**Fabrice HUBERT** et **Alexandra VALMAGGIA**  
le 27 juin

DU 11 JUILLET AU 30 AOÛT 2015  
SAINT-AULAYE



1

2

3

4

# LASCAUX

DE L'ART PARIÉTAL À L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE



ENTRÉE LIBRE

**Dordogne**  
le DÉPARTEMENT   
[www.dordogne.fr](http://www.dordogne.fr)